

- ◆ produire et mettre à jour des profils de marché sur les sous-secteurs des technologies de l'information et étoffer la liste existante de rapports récents qui portent sur les télécommunications, les logiciels, Internet, le commerce électronique et la sécurité des réseaux;
- ◆ fournir régulièrement des renseignements commerciaux sur le secteur des technologies de l'information par le truchement du bulletin sur les TI.

Hong Kong

Contexte commercial

En 1998, le Canada a exporté à Hong Kong des produits des nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC) d'une valeur d'environ 250 millions de dollars. D'autres produits, d'une valeur de 75 millions de dollars, ont été réexportés en Chine via Hong Kong. La plupart des principales entreprises de TIC canadiennes ont un bureau régional ou exercent des activités importantes de commercialisation à Hong Kong.

En 1998, le Canada a signé un protocole d'entente pour collaborer avec Hong Kong dans le domaine des TIC. Le protocole d'entente a pour objectif premier de promouvoir et de faciliter la formation de partenariats commerciaux et technologiques. Dans le cadre du protocole d'entente, des missions commerciales réciproques centrées sur les TIC ont été organisées en septembre 1998 et en février-mars 1999.

Télécommunications : Hong Kong possède l'une des infrastructures de télécommunications les plus modernes d'Asie. Plaque tournante régionale pour les communications, Hong Kong est aussi la porte de la Chine continentale, le plus grand marché de télécommunications au monde.

Hong Kong compte 3,7 millions de lignes urbaines et 4,7 millions de téléphones. Avec quatre fournisseurs locaux de service fixe, Hong Kong est l'un des marchés les plus libres d'Asie. En outre, le Bureau de l'administration des télécommunications n'a imposé aucune limite sur le nombre de prestataires de services qui peuvent, à partir de janvier 1999, utiliser les réseaux exploités par les quatre sociétés. De plus, les abonnés peuvent en toute liberté changer de prestataire tout en gardant le même numéro de téléphone. Le marché du service fixe s'ouvrira encore davantage en 2003.

Les services extérieurs de télécommunications sont complètement libéralisés. Outre le service automatique international, la revente simple internationale et les nouvelles technologies, notamment la téléphonie Internet, sont autorisées dans le cadre des licences octroyées pour les services extérieurs. Pour l'année 1998, jusqu'en décembre, la durée des appels en provenance et à destination de l'étranger a atteint 3,7 milliards de minutes. Dans plus de 80 % des cas, il s'agissait de liaisons phoniques.

En ce qui a trait à la téléphonie mobile, Hong Kong possède le taux de pénétration le plus élevé au monde. En 1998, on comptait 2,8 millions d'abonnés, desservis par six sociétés exploitantes de téléphonie mobile.

Technologies de l'information : Le chef de l'exécutif de Hong Kong envisage de faire de la région un leader dans l'ère nouvelle de l'information. Afin de réaliser cet objectif, le gouvernement a adopté, en 1998, la « stratégie des technologies de l'information : numérique 21 (Digital 21) » pour assurer que Hong Kong puisse continuer à soutenir la concurrence étrangère en renforçant son infrastructure de TI, notamment grâce à la création d'une industrie locale des TI.

Dans le cadre de la stratégie, le gouvernement a instauré le Bureau des technologies de l'information et de la radiodiffusion (ITBB) afin de coordonner l'utilisation des TI et la politique régissant ce secteur. D'autres initiatives entreprises dans le cadre de la stratégie comprenaient l'établissement d'un fonds de soutien de l'industrie pour la recherche-développement dans le domaine des TI, des programmes incubateurs d'entreprises, un parc des sciences qui sera ouvert en 2001 et un fonds de 1 milliard de dollars destiné au financement de projets particuliers dans les secteurs de la fabrication et des services. D'autres projets semblables visent également à encourager l'expansion du secteur des TI à Hong Kong, notamment la Commission de l'innovation et de la technologie, qui relève du chef de l'exécutif, et le projet « Cyberport » réalisé conjointement par les secteurs public et privé.

Le dénominateur commun de ces projets est la promotion du commerce électronique. Dans le cadre de la stratégie « Digital 21 », le gouvernement consacrera 34 millions de dollars au projet de prestation des services électroniques, qui permettra aux consommateurs d'avoir accès aux services publics et à l'information 24 heures sur 24 via Internet et d'autres moyens électroniques.

Débouchés

Voici certains des principaux débouchés du point de vue de la position concurrentielle du Canada :

- ◆ Internet et les intranets pour le réseautage des entreprises;
- ◆ les technologies du commerce électronique;
- ◆ l'intégration téléphonique par ordinateur;
- ◆ l'impartition du soutien des réseaux et des services de consultation;
- ◆ l'élaboration d'un contenu multimédia, notamment pour la télévision.

Contraintes

Le plus souvent, les logiciels canadiens doivent être adaptés aux besoins de ce marché. Bien que le gouvernement de Hong Kong ait redoublé d'efforts pour lutter contre le piratage des logiciels, les problèmes concernant la propriété intellectuelle demeurent particulièrement préoccupants à Hong Kong.

Plan d'action

Dans ce secteur, les objectifs du Plan d'action visent à accroître de 10 % par an les exportations canadiennes des TIC à Hong Kong à l'aide des moyens suivants :

- ◆ fournir aux exportateurs canadiens les dernières nouvelles du marché et les renseignements commerciaux les plus récents;
- ◆ recommander le Canada comme partenaire privilégié pouvant offrir des technologies de pointe concurrentielles et innovatrices, en se concentrant sur les principaux associés du secteur des TIC à Hong Kong, notamment les exploitants du réseau téléphonique, la Fédération des TI de Hong Kong, les principaux distributeurs et fournisseurs de services de TI et les ministères gouvernementaux;
- ◆ faire mieux connaître le Canada en tant qu'économie tributaire de la technologie et partenaire commercial et coinvestisseur privilégié dans divers secteurs comme le commerce électronique, le contenu multimédia et les logiciels de développement.

Pour atteindre ces objectifs, le consulat général du Canada à Hong Kong prendra les mesures suivantes :

- ◆ organiser une mission à Hong Kong qui coïncidera avec la tenue de l'exposition sur l'infrastructure des TI (Hong Kong Information Infrastructure Expo) en mars 2000, avec l'aide d'Industrie Canada, de l'Association canadienne de la technologie de l'information (ITAC), de l'ITBB et du Conseil de développement commercial de Hong Kong (Hong Kong Trade Development Council);
- ◆ aider les entreprises canadiennes à trouver des associés à Hong Kong pour adapter et personnaliser les produits ainsi que pour les activités de commercialisation et de distribution en Chine continentale;
- ◆ fournir régulièrement des informations commerciales complètes à l'aide des moyens suivants :
 - des profils de marché mis à jour sur les secteurs des télécommunications, de la transmission de données, de l'informatique et des logiciels à Hong Kong;
 - un bulletin bimestriel sur le secteur des TIC à Hong Kong.

Afin d'encourager une collaboration plus étroite, notamment sur les plans commercial, de l'investissement et des partenariats dans le domaine technologique, comme il l'a fait chaque année depuis 1996, le consulat général envisage pour l'instant d'organiser une mission au Canada avec l'aide d'Industrie Canada, de l'ITAC, de l'ITBB et du Conseil de développement commercial de Hong Kong. La mission serait composée d'exploitants de réseaux téléphoniques locaux, de représentants de la Fédération des TI de Hong Kong ainsi que des principaux distributeurs et fournisseurs de services de TI et devrait coïncider avec la tenue de l'exposition Softworld 2000, qui aura lieu à l'automne de l'an 2000.

